

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Bagnot
église paroissiale de la-Nativité-de la-Vierge

calice, patène (1)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM21000076
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 1987
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : calice, patène

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Historique

Exécuté entre 1819 et 1838.
Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu
Lieu d'exécution : Paris

Description

Coupe en argent ; pied et tige en bronze argenté à décor ciselé ; patène en argent doré à décor ciselé ; tige vissée dans le pied, coupe vissée dans la tige

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : orfèvrerie

Matériaux : argent doré bruni, ciselé au trait ; bronze argenté, ciselé au trait

Mesures :

h = 24,3 ; d = 12,2. calice : h = 24,3, pied : d = 12,2, coupe : d = 8,3 ; patène : d = 13,5

Représentations :

symbole christique ; croix, I.H.S., coeur, Clous
ornementation ; ornement à forme végétale

Description : I.H.S surmonté d'une croix et coeur percé de trois clous sur le fond de la patène ; motifs végétaux stylisés sur le pied et le noeud du calice.

Inscriptions & marques : poinçon de maître (illisible), grosse garantie Paris 1819-1838

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM21000076.pdf>

Illustrations



Vue d'ensemble
Phot. Michel Thierry
IVR26_19862101048X

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale de la-Nativité-de la-Vierge (IA00070875) Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Bagnot

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Réveillon

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble

IVR26_19862101048X

Auteur de l'illustration : Michel Thierry

Date de prise de vue : 1986

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation